

# LE BAROMÈTRE DE LA TRANSPARENCE PUBLIQUE

Cumuleo et Anticor-Belgique lancent une plate-forme d'accès aux informations administratives : **Transparencia.be**. Un outil salubre pour la démocratie. Présentation.

PAR THIERRY DENOËL

**A**voir accès à une information publique auprès d'une commune, d'une société de logement social ou d'un cabinet ministériel relève parfois du parcours du combattant. Nombre d'administrations font preuve de mauvaise volonté, soit parce que cela représente une somme de travail importante, soit parce qu'elles préfèrent ne pas diffuser certaines infos. L'article 32 de notre Constitution, voté en 1993, est pourtant clair : « Chacun a le droit de consulter chaque document administratif et de s'en faire remettre copie. » Il ne faut pas justifier un intérêt particulier pour faire valoir ce droit. Les seules restrictions touchent à la sécurité de la population, au respect de la vie privée ou au secret médical.

Il est clair que cet article constitutionnel est régulièrement galvaudé. Même les journalistes en font l'expérience dans leur travail quotidien. Pour agir contre cette opacité, le site Cumuleo.be, bien connu pour être le baromètre du cumul des mandats publics,

et son nouveau parent Anticor.be, qui lutte contre la corruption via un système de lanceurs d'alerte en ligne, inaugurent une plate-forme Internet d'accès aux documents publics : **Transparencia.be**. « L'idée est de créer un rapport de force face à des obstructions systématiques », explique Christophe Van Gheluwe, de Cumuleo.

Pratiquement, les internautes pourront encoder leur demande d'information via un formulaire en ligne. Celle-ci sera automatiquement dirigée vers l'administration concernée, grâce à un logiciel mis au point par l'ONG britannique My Society qui, à l'origine du site WhatDoTheyKnow (320 000 documents publics obtenus en huit ans), chaperonne aujourd'hui l'initiative belge avec une trentaine d'autres dans le monde. Les demandes pourront concerner tant des études d'incidence, des projets immobiliers, des inventaires d'amiante, que des marchés publics, des subsides ou des rapports d'activité d'asbl publiques... La palette est vaste. Ensuite, la réponse des administrations sera envoyée par mail au requérant et, bien sûr, publiée sur le site pour constituer une base de données publique qui ne fera que s'amplifier.

« Cela permettra d'établir un baromètre de la transparence et de voir quels orga-

nismes publics belges, parmi les 2000 répertoriés, jouent le jeu ou pas. Dans un cas comme dans l'autre, ils seront clairement identifiés », continue Christophe Van Gheluwe, qui évoque la possibilité de remettre, chaque année, le « prix de l'opacité » à l'administration ou institution publique la moins coopérative. Pour Cumuleo et Anticor, la transparence est un enjeu démocratique crucial et un rempart contre la corruption ou la mauvaise utilisation des deniers publics. **Transpa-**

**rencia.be** fonctionnera, dans un premier temps, pour les Bruxellois, puis très vite pour les Wallons et les Flamands, avec une version bilingue du site.

Outre le Royaume-Uni, d'autres pays ont déjà vu émerger ce genre de plate-forme : Irlande, Norvège, Etats-Unis, Mexique, Brésil, Inde, Chili, Uruguay. En Bulgarie aussi, dès 2017. On ne peut que se réjouir que la Belgique fasse désormais partie de ce peloton de tête.

Rappelons que notre pays reste relativement mal coté, par rapport à ses voisins (excepté la France), par l'ONG Transparency International, qui publie chaque année un indice de perception de la corruption par pays. ♦

[www.transparencia.be](http://www.transparencia.be)